

Bulletin de souscription NetLife

Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte.

N° du correspondant A

Nom..... Prénom.....

Identité du Souscripteur/Assuré

SOUSCRIPTEUR/ASSURÉ	CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ASSURÉ
(Nu-propiétaire dans le cadre d'une souscription en démembrement)	(Usufruitier (uniquement Co-Souscripteur) dans le cadre d'une souscription en démembrement)
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Mademoiselle
Nom	Nom
Prénom(s)	Prénom(s)
Nom de naissance	Nom de naissance
Date de naissance <input type="text"/>	Date de naissance <input type="text"/>
Adresse	Adresse
Code postal <input type="text"/> Ville	Code postal <input type="text"/> Ville
E-mail	E-mail

Durée

Durée viagère Durée déterminée fixée à ans (minimum 8 ans) Epargne handicap Oui Non

Modalités de versement

Versement initial : euros⁽¹⁾ (minimum 1 000 euros, frais d'entrée de 0% compris)

Par chèque émanant d'un établissement français n° de la banque libellé à l'ordre de **Spirica**. (Pour un chèque de banque ou de notaire, joindre l'avis d'opéré ou le bordereau d'accompagnement).

Le titulaire du compte, est-il le Souscripteur ? Oui Non - Si vous avez répondu «Non», merci de compléter les lignes ci-dessous.

Lien entre le titulaire du compte et le Souscripteur :

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte :

Pièce d'identité présentée par le titulaire du compte CNI Passeport Permis de conduire Carte de séjour

⁽¹⁾ Ce montant correspond au total des versements bruts, effectués sur le contrat les huit premières années (connu à la signature du bulletin de souscription). Je pourrai à tout moment effectuer des versements libres complémentaires selon les dispositions contractuelles.

Je souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un montant de euros (minimum 150 euros, frais d'entrée de 0% compris) par :

Mois Trimestre, soit un montant annualisé de : euros.

(pour les versements libres programmés joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi que le mandat de prélèvement dûment signé disponible dans les Conditions Générales).

Répartition de l'épargne disponible

Gestion libre :

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 75 euros par support pour le versement initial, les versements libres complémentaires, et 50 euros pour les versements libres programmés) :

Libellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
<input type="checkbox"/> Fonds Euro Général		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
<input type="checkbox"/> NeoEuro Garanti2		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
<input type="checkbox"/> EuroSélection2		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
<input type="checkbox"/> Euro Allocation Long Terme2		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €

Gestion pilotée :

Je joins au présent bulletin de souscription l'avenant aux Conditions Générales de mise en place et fonctionnement de gestion pilotée, dûment complété et signé. Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 1 000 euros par profil de gestion pilotée pour le versement initial) :

Libellé(s) du(des) profil(s)	Gestionnaire(s) financier(s)	Montant du versement initial	
.....	<input type="text"/> €	
.....	<input type="text"/> €	
TOTAL (Gestion libre + Gestion pilotée)		<input type="text"/> €	<input type="text"/> % ou €

Conformément aux Conditions Générales, pendant le délai de renonciation, la part de votre versement initial adossée à des unités de compte est investie sur le Fonds Euro Général. Vous disposez de la liste des supports autorisés et de leur présentation en Annexe Financière des Conditions Générales.

paraphé(s)

Rachats partiels programmés

La valeur atteinte sur le contrat doit au moins être égale à 15 000 euros. Cette option n'est pas compatible avec les versements libres programmés. Spirica applique les prélèvements sociaux et fiscaux sur le montant brut correspondant aux rachats partiels programmés ce qui peut avoir pour conséquence de verser au client un montant net différent à chaque échéance.

- J'opte pour des rachats partiels programmés et j'indique leur périodicité et leur montant (minimum 150 euros quelle que soit la périodicité choisie) :
- Mensuelle € Trimestrielle € Semestrielle € Annuelle €

Je choisis mon ou mes support(s) : (minimum 75 euros par support)

Libellé(s) du(des) support(s) Code(s) ISIN € ou %
 € ou %
 € ou %

Option fiscale sélectionnée : Prélèvement Libératoire Forfaitaire Déclaration des plus-values dans le revenu imposable

Mode de règlement : par virement sur le compte du Souscripteur. Je joins mon RIB/IBAN, RIP ou RICE.

Signature de prise de connaissance des caractéristiques principales du contrat et des options d'investissement

- Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports). Les documents d'information financière au titre de l'ensemble des unités de compte (prospectus simplifiés ou document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur simple demande auprès de mon Conseiller, sur le site internet des sociétés de gestion ou via le site internet www.amf-france.org.

Je déclare avoir été clairement informé que je prends à ma charge les variations de valeurs des supports que j'ai souscrits.

Je reconnais également avoir pris connaissance des caractéristiques principales du contrat et de ses différentes options d'investissement exposées dans le Document d'Informations Clé et les Documents d'Informations Spécifiques qui m'ont été préalablement remis par mon Conseiller dans le cadre du Règlement européen sur les documents d'information clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, documents disponibles sur le site de l'Assureur.

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le
(date de signature de la souscription)

Valeur de rachat sur les fonds en euros (uniquement en cas d'investissement sur les fonds en euros)

Les valeurs de rachat minimales ci-dessous prennent en compte l'ensemble des frais connus et pouvant être établis à la souscription. Les prélèvements sociaux et fiscaux ne sont pas pris en compte.

- Je remplis les valeurs de rachat dans le tableau ci-dessous.
 Je joins au bulletin de souscription l'annexe relative aux valeurs de rachat.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Montant cumulé des versements bruts€	Idem Année 1						
Montant cumulé des versements bruts sur les fonds en euros€	Idem Année 1						
Valeur de rachat minimale personnalisée sur les fonds en euros€€€€€€€€

Les valeurs de rachat minimales ci-dessus ne tiennent pas compte des éventuels prélèvements liés à la souscription d'une garantie de prévoyance lesquels ne sont pas plafonnés en euros. Si Vous avez souscrit une garantie de prévoyance optionnelle, il n'existe pas de valeur de rachat minimale exprimée en euros. Des simulations de valeur de rachat avec prise en compte de la garantie de prévoyance optionnelle sont indiquées dans les Conditions Générales dans l'article 16 « Cumul des versements et valeurs de rachat sur les huit premières années ».

Garantie de prévoyance optionnelle en cas de décès

À condition que l'(les) Assuré(s) soi(en)t âgé(s) de plus de 12 ans et de moins de 75 ans, la garantie décès plancher présentée en Annexe I des Conditions Générales peut être retenue à la souscription.

- J'opte pour la garantie décès plancher et je reconnais avoir pris connaissance des caractéristiques de la garantie décès plancher présentée en Annexe I des Conditions Générales.

Option investissement progressif ⁽²⁾ (accessible dès lors que la souscription a une valeur supérieure à 10 000 euros)

- Je souhaite mettre en place l'option investissement progressif sur ma souscription.

Montant à arbitrer chaque mois depuis le Fond Euro Général : euros

Je définis ma répartition cible :

Libellé(s) du(des) support(s) Code(s) ISIN Répartition %
 %
 %

Durée d'existence des arbitrages d'investissement progressif souhaitée :

- 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois mois* sans limite *indiquer un nombre de mois entier

paraphé(s)

Option de sécurisation des plus-values ⁽²⁾ (accessible dès lors que la souscription a une valeur supérieure à 10 000 euros)

Je souhaite mettre en place l'option de sécurisation des plus-values sur ma souscription.

Je choisis ci-dessous les supports à sécuriser ainsi que mon seuil de plus-values de référence pour chacun :

Libellé(s) du ou des support(s) à sécuriser :	Code(s) ISIN	Seuil de plus-value
<input type="checkbox"/> Totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir		<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
OU		
<input type="checkbox"/> Les fonds ci-dessous exclusivement		
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*

*au minimum 5 % et obligatoirement en valeur entière

Support de sécurisation : Fonds Euro Général

Option stop loss relatif ⁽²⁾ (accessible dès lors que l'adhésion a une valeur supérieure à 10 000 euros)

Je souhaite mettre en place l'option stop loss relatif sur mon contrat.

Je choisis ci-dessous :

- les supports à sécuriser (la totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir ; ou une sélection de supports à déterminer)
- le seuil de moins-values de référence pour chacun,
- le pourcentage de désinvestissement pour chaque support sélectionné.

Libellé(s) du ou des support(s) à sécuriser :	Code(s) ISIN	Seuil de moins-value	Pourcentage de désinvestissement
<input type="checkbox"/> Totalité des supports en unités de compte éligibles et présents sur mon contrat ou à venir		<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
OU			
<input type="checkbox"/> Les fonds ci-dessous exclusivement			
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*
.....	<input type="checkbox"/> 5% <input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 15% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30% <input type="checkbox"/>%*	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre*%*

*au minimum 5 % et obligatoirement en valeur entière

Support de sécurisation : Fonds Euro Général

Option rééquilibrage automatique ⁽²⁾

Je souhaite mettre en place l'option rééquilibrage automatique sur ma souscription.

Je définis ma répartition cible :

Libellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN	Répartition
..... %
..... %
..... %
..... %

⁽²⁾ Les conditions d'accès à cette option sont définies aux Conditions Générales. Votre Conseiller se tient à votre disposition pour déterminer les supports éligibles. Les SCI, les SCPI et les fonds structurés, notamment, ne sont pas éligibles.

Dénouement (sans objet en cas de démembrement)

Pour une souscription conjointe, les deux Souscripteurs sont co-assurés, le dénouement du contrat aura lieu :

- au premier décès (uniquement si les époux sont mariés sous le régime de la communauté).
- au dernier décès (uniquement pour les époux mariés sous le **régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté** au conjoint survivant ou de clause de préciput désignant le contrat d'assurance vie).

Désignation du(des) Bénéficiaires

Bénéficiaire en cas de vie de l'Assuré au terme du contrat :

L'Assuré

Bénéficiaire en cas de décès de l'Assuré :

- Le conjoint non séparé de corps judiciairement ou le partenaire de PACS de l'Assuré, à défaut les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Les enfants de l'Assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux, à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Selon la clause bénéficiaire déposée chez Maître Notaire à Code Postal à défaut les héritiers de l'Assuré.
- Autre clause à défaut les héritiers de l'Assuré.

(Nous vous invitons à préciser, lors de la rédaction de votre clause, les noms, prénoms, date et lieu (commune) de naissance des Bénéficiaires nommément désignés. Vous pouvez également rédiger votre clause bénéficiaire sur courrier libre daté et signé, contenant ces informations joint à votre dossier de souscription.)

Accès à la consultation et à la gestion en ligne

En souscrivant au contrat NetLife je demande à recevoir mon code d'accès confidentiel afin de pouvoir consulter et/ou gérer mon contrat en ligne. Ce code me sera attribué automatiquement sous réserve de respecter les règles de délivrance définies par UAF LIFE Patrimoine dans l'Annexe d'utilisation des services internet des Conditions Générales.

La communication de votre e-mail est indispensable à la délivrance de votre code d'accès confidentiel.

Signature du bulletin de souscription

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du contrat NetLife référencées CG1136-01/11/2016 et de ses Annexes, et notamment de mon droit à renonciation. Je reconnais être parfaitement informé du fait que la fiscalité applicable au contrat d'assurance NetLife, ainsi que les avantages qui en résultent, sont susceptibles de varier dans le temps.

Je peux renoncer à la souscription du contrat d'assurance vie pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du bulletin de souscription, date à laquelle j'ai été informé de la souscription de mon contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Spirica/ UAF LIFE Patrimoine - 27 rue Maurice Flandin - BP3063 - 69395 Lyon Cedex 03. Elle peut être faite selon le modèle présenté en Annexe III des Conditions Générales.

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »⁽³⁾

Fait à Le
(date de signature de la souscription)

⁽³⁾ En cas de co-souscription, les Souscripteurs déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (désignation du (des) Bénéficiaire(s), rachats, arbitrages,...) lié à ce contrat est soumis à leur co-signature.

Vous recevrez les conditions particulières de votre contrat au plus tard dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de signature du bulletin de souscription. Si Vous ne le recevez pas dans ce délai, Vous devez avertir Spirica/UAF LIFE Patrimoine par lettre recommandée avec accusé de réception. Les informations recueillies font l'objet de la part de Spirica de traitements informatisés destinés à la gestion de ses clients. Les destinataires de ces informations sont les services concernés de Spirica et, le cas échéant, ses sous traitants et prestataires. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront également être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application des dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, Vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées Vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès de Spirica - 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15 ou par courrier électronique à informatique-libertes@spirica.fr, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Le contrat **NetLife** est distribué par des intermédiaires en assurance, dont l'activité est réglementée par les articles L 511-1 et suivants du Code des Assurances. Les intermédiaires en assurance doivent être immatriculés au registre des intermédiaires en assurance, tenu par l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé : 1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.orias.fr. En application des dispositions de l'article R 520-1 du Code des Assurances, toute information spécifique relative à votre intermédiaire en assurance Vous sera directement communiquée par celui-ci. Vous pouvez Vous adresser à votre intermédiaire en assurance en cas de contestation relative à son activité d'intermédiation en assurance. Conformément à l'article L 310-12 du Code des Assurances, l'intermédiaire en assurance est soumis, de par sa qualité, au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 61, rue Taitbout - 75009 Paris.

Signature / Cachet

Observations :

Exemplaire original : Assureur - N° 2 : Conseiller - N° 3 : Client



Pièces jointes

- Chèque libellé à l'ordre de Spirica
- Fiche de connaissance client intégrant les informations FATCA-OCDE
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité
- RIB/IBAN/RIP/RICE (obligatoire dans le cas d'une vente à distance et si mise en place de versements libres programmés)
- Mandat de prélèvement (obligatoire si mise en place de versements libres programmés) - voir page 3 des Conditions Générales
- Copie du livret de famille signée par chacun des époux (en cas de noms différents, de co-souscription avec dénouement au premier décès, ainsi que pour les Souscripteurs mineurs)
- Copie du contrat de mariage (obligatoire en cas de co-souscription)
- Convention de démembrement (obligatoire dans le cas d'une souscription démembrée)

Fiche de connaissance client - Personne physique

Référence Partenaire : A

Conseiller:

La Fiche Connaissance Client permet à votre Conseiller Financier, à UAF LIFE Patrimoine et à l'organisme financier auprès duquel vous choisissez d'investir, de récolter les informations nécessaires au respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir et signer ce document obligatoire dans le cadre de la constitution de votre dossier et de le retourner à UAF LIFE Patrimoine. Une fiche de connaissance client est à remplir par chaque intervenant au contrat pour tout versement initial : souscripteur/adhérent, co-souscripteur/co-adhérent, assuré, usufruitier et nu-propriétaire, bénéficiaire effectif de la personne morale souscriptrice d'un contrat de capitalisation. L'intégralité des informations ainsi collectées seront conservées de manière à en assurer la confidentialité et l'intégrité conformément à la réglementation en vigueur.

Identité de la personne

Civilité : Mme M

Nom : Nom de naissance (si différent) :

Prénom :

Adresse de résidence principale :

Code postal, ville et pays : *Merci de joindre un justificatif de domicile*

Adresse fiscale (si différente) :

Êtes-vous résident fiscal français : Oui Non Avez-vous une seule résidence fiscale ? Oui Non*Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions ci-dessus, merci de remplir le paragraphe « Résidences fiscales (hors France) ».*

Adresse mail : N° de téléphone portable :

Nationalité(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Situation : Célibataire Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e) Marié(e) Régime :

Nom et prénom de l'époux ou épouse : (et nom de naissance si différent)

Activité : salariée non salariée sans

Profession (Si retraité(e), préciser la profession antérieure) : depuis : ans (N/A si retraité(e))

Code CSP : Secteur d'activité :

(Cf. nomenclature des catégories socio-professionnelles en annexe 1)

Pièce d'identité présentée : CNI passeport carte de séjour permis de conduire

N° de la pièce d'identité :

Date de validité :

Personne politiquement exposée

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ? Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) votre fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative ? Oui Non

Si oui, merci de préciser les éléments suivants :

Quelle est (ou a été) sa fonction ?

(cf. liste des fonctions concernées en annexe 2.1)

Dans quel pays ?

Quel est votre lien avec cette personne ?

(cf. liste des personnes concernées en annexe 2.2)

Données financières et patrimoniales du foyer fiscal

Le renseignement de ces données financières nous est nécessaire pour effectuer nos diligences et est donc obligatoire. Il va nous permettre d'apprécier la cohérence des opérations que vous souhaitez réaliser par rapport à votre situation financière et patrimoniale. Aussi il est également nécessaire de mettre régulièrement ces informations à jour.

Revenus annuels (tous types : salaires, pensions,...) nets du foyer fiscal : sans revenu 0 à 25 K€ 25 à 50 K€ 50 à 75 K€ 75 à 100 K€ 100 à 150 K€ 150 à 300 K€ > 300 K€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€**Évaluation du patrimoine net (déduction faite des dettes en cours) du foyer fiscal :** 0 à 100 K€ 100 à 300 K€ 300 à 500 K€ 500 K€ à 1 M€ 1 M€ à 2 M€ 2 M€ à 5 M€ 5 M€ à 10 M€ > 10 M€ Pour cette dernière tranche, merci de préciser le montant :€

paraphe

Résidences fiscales (hors France)

Si vous avez répondu «Non» à au moins une des deux questions sur votre résidence fiscale dans le paragraphe «Identité de la personne», merci d'indiquer tous les pays dont vous êtes résident fiscal, en dehors de la France, et votre NIF* pour chacun.

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

Pays de résidence fiscale : NIF :

*NIF = Numéro d'Identification Fiscale, à communiquer si le pays dans lequel vous êtes résident fiscal communique ce type d'information.

Information : Dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale, l'OCDE a élaboré en juillet 2014 une nouvelle norme d'échange automatique de renseignements fiscaux entre Etats. La norme oblige les institutions financières, comme les compagnies d'assurance-vie, à identifier les résidences fiscales de ses clients et à transmettre des informations sur leurs contrats aux administrations fiscales lorsqu'ils sont résidents fiscaux de pays signataires de la norme.

Pour plus d'informations : <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/>

Pour toute interrogation sur la façon de remplir les informations concernant votre résidence fiscale (hors France) ou pour déterminer si vous êtes résident fiscal d'un pays autre que la France, vous pouvez contacter l'administration fiscale du pays concerné ou consulter le site <http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-residency/>.

Auto-certification sur le statut de personne américaine (« US PERSON »)

La réglementation FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) est une loi américaine qui vise à obtenir des renseignements sur les actifs détenus à l'étranger par les ressortissants fiscaux américains. Elle impose aux établissements financiers (banques, assureurs,...) de demander à leurs clients s'ils sont ou non citoyens ou résidents fiscaux américains. L'accord intergouvernemental signé entre la France et les Etats-Unis d'Amérique le 14 novembre 2013 met en œuvre cette loi pour les sociétés françaises. Le décret d'application a été publié au journal officiel du 2 janvier 2015.

Je déclare que ma situation est la suivante :

- Je suis citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Oui Non
- Je suis résident des Etats-Unis d'Amérique à des fins fiscales (selon la définition précisée ci-dessous) Oui Non

Si j'ai répondu OUI à l'une de ces deux questions, je communique mon numéro d'immatriculation fiscal américain (TIN) :

Pièces complémentaires

Si vous êtes nés aux Etats-Unis et que vous déclarez que vous n'êtes ni citoyen américain ni résident des Etats-Unis pour des raisons fiscales, vous devez faire parvenir à UAF LIFE Patrimoine l'ensemble des pièces suivantes :

- un formulaire W8-BEN de l'administration fiscale américaine complété et signé,
- un passeport non américain ou une carte nationale d'identité,
- une copie du certificat individuel de perte de nationalité américaine.

Informations sur la notion de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique

Est résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique, toute personne correspondant à au moins un des critères ci-dessous :

- Avoir séjourné plus de 183 jours au total aux Etats-Unis d'Amérique sur l'année en cours et les deux années précédentes (pour le calcul, les jours de l'année en cours comptent intégralement avec un minima de 31 jours, les jours de l'année N-1 pour un tiers et les jours de l'année N-2 pour un sixième),
- Avoir déclaré ses revenus avec ceux de son conjoint américain,
- Etre titulaire d'un permis de séjour permanent (Green Card).

Sont exclus de ces définitions :

- Les diplomates et employés des organisations internationales et leurs familles, sportifs professionnels sous certaines conditions, étudiants, professeurs,
- Les personnes ayant renoncé à la nationalité américaine ou à un permis de séjour permanent.

Vous pouvez obtenir des précisions sur les critères de détermination du statut de résident fiscal des Etats-Unis d'Amérique sur le site de l'IRS : www.irs.gov

Données relatives à l'investissement

Ne pas remplir cette partie si vous renseignez ce document en qualité de bénéficiaire effectif d'une personne morale.

Nom du produit : Ancienneté de la relation avec votre conseiller :ans

Objectif recherché (vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases) :

- Faire une opération d'épargne
- Financer un projet futur
- Transmettre un capital (préparer sa succession)
- Disposer de revenus complémentaires immédiats
- Disposer de revenus complémentaires futurs (retraite,...)
- Utiliser le contrat comme un instrument de garantie (nantissement,...)
Nom du prêteur : Objet de la transaction :
- Autre (à préciser) :

Informations sur l'origine des fonds :

Les fonds utilisés pour votre investissement peuvent avoir plusieurs origines. Vous pouvez cocher autant de cases que nécessaire. Il est obligatoire d'affecter la totalité de votre investissement.

L'origine des fonds mentionnée doit être datée de moins de 3 mois : si l'événement originel est antérieur, merci d'indiquer le dernier support d'investissement de ces fonds, en donnant les précisions utiles. Par exemple, en cas d'épargne, merci de préciser : livret, compte à terme, contrat d'assurance vie (ou de capitalisation) assuré par xxx, etc...

Nature	Montant affecté à l'investissement	Précisions / particularités
<input type="checkbox"/> Epargne €
<input type="checkbox"/> Revenus du travail €
<input type="checkbox"/> Revenus du patrimoine €
<input type="checkbox"/> Héritage / Donation €
<input type="checkbox"/> Cession d'actifs €
<input type="checkbox"/> Gains au jeu €	Justificatif à fournir obligatoirement.....
<input type="checkbox"/> Autre à préciser €
TOTAL € ⁽¹⁾

(1) Ce montant total doit correspondre au montant du versement effectué sur le contrat.

Modalités de versement :

Nom et prénom du titulaire du compte :

Est il différent du client : Oui Non

Si oui, joindre une pièce d'identité du titulaire du compte en cours de validité et préciser :

Lien entre le titulaire du compte et le client :

Motif d'intervention du tiers titulaire du compte :

Commentaire éventuel sur l'opération et l'origine des fonds :

.....
.....
.....

CNIL

En vertu de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce recueil d'informations, qui a fait l'objet d'une autorisation préalable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), est nécessaire au traitement de votre dossier, notamment dans le cadre de l'application des dispositions des articles L.561-5 et suivants du Code monétaire et financier. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés - 8 rue Vivienne, 75083 Paris Cedex 02, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité.

Déclaration de la personne :

J'atteste de l'exactitude des informations ci-dessus et je certifie sur l'honneur qu'elles sont conformes à ma situation et notamment vis-à-vis de ma citoyenneté et/ou résidence fiscale américaine. Je certifie que je n'ai pas d'autre(s) résidence(s) fiscale(s) que celle(s) que j'ai déclarée(s) dans le présent document. Je reconnais avoir été informé(e) que le recueil de ces informations est obligatoire.

Je déclare être pleinement informé(e) que les entreprises d'assurance sont tenues de transmettre :

- à l'administration fiscale américaine via l'administration fiscale française des informations relatives aux personnes américaines («US PERSON»)
- aux administrations fiscales des pays signataires de la norme d'échange mise au point par l'OCDE, via l'administration fiscale française, des informations relatives aux résidents fiscaux de ces pays.

Par ailleurs, j'autorise mon conseiller et UAF LIFE Patrimoine, intermédiaires d'assurance, à communiquer à l'assureur toutes les informations pertinentes lui permettant de se conformer aux dispositions des articles L.561-5 et L.561-6 notamment du Code monétaire et financier.

Je m'engage à informer UAF LIFE Patrimoine dans les plus brefs délais en cas de changement de situation pouvant avoir un impact sur les informations fournies dans le présent document.

Fait à

Le

Signature

Exemplaire original : UAF LIFE Patrimoine • N° 2 : Conseiller • N° 3 : Client

ANNEXE 1 : NOMENCLATURE DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (CSP) :

- | | |
|---|---|
| 11 - Agriculteurs sur petite exploitation | 56 - Personnels des services directs aux particuliers |
| 12 - Agriculteurs sur moyenne exploitation | 62 - Ouvriers qualifiés de type industriel |
| 13 - Agriculteurs sur grande exploitation | 63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal |
| 21 - Artisans | 64 - Chauffeurs |
| 22 - Commerçants et assimilés | 65 - Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport |
| 23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus | 67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel |
| 31 - Professions libérales | 68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal |
| 33 - Cadres de la fonction publique | 69 - Ouvriers agricoles |
| 34 - Professeurs, professions scientifiques | 71 - Anciens agriculteurs exploitants |
| 35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles | 72 - Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise | 74 - Anciens cadres |
| 38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise | 75 - Anciennes professions intermédiaires |
| 42 - Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés | 77 - Anciens employés |
| 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social | 78 - Anciens ouvriers |
| 44 - Clergé, religieux | 81 - Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique | 83 - Militaires du contingent |
| 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | 84 - Elèves, étudiants |
| 47 - Techniciens | 85 - Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
| 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise | 86 - Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |
| 52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique | |
| 53 - Policiers et militaires | |
| 54 - Employés administratifs d'entreprise | |
| 55 - Employés de commerce | |

ANNEXE 2 : DEFINITION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (PPE) :

2.1 Les fonctions concernées sont les suivantes :

Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne ; membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen ; membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours ; membre d'une cour des comptes ; dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ; ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière ; officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique ; dirigeant d'une institution internationale publique, créée par un traité.

2.2 Les personnes concernées sont les suivantes :

Une personne de la famille : le conjoint ou le concubin notoire ; le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère ; en ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

Une personne de l'entourage, étroitement associée : une personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec vous ; une personne entretenant des liens d'affaires étroits avec vous.

AVENANT AU CONTRAT⁽²⁾
PRECISANT LES CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT AUX SCPI
ACTIPIERRE EUROPE, EDISSIMMO, EPARGNE FONCIERE, FICOMMERCE, LAFFITTE PIERRE,
LF EUROPIMMO, MULTIMMOBILIER 2, PATRIMMO COMMERCE, PRIMOPIERRE, PRIMOVIE, PFO2, RIVOLI AVENIR
PATRIMOINE, SELECTINVEST 1

Nom du Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Nom du Contrat⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Numéro de Contrat (sauf en cas de souscription)⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Ci-après dénommé « Contrat »⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat⁽²⁾, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur une ou plusieurs des SCPI suivantes : **Actipierre Europe, Edissimmo, Epargne Foncière, Ficommerce, Laffitte Pierre, LF Europimmo, Mutimmobilier2, Patrimmo Commerce, Primopierre, Primovie, PFO2, Rivoli Avenir Patrimoine, Sélectinvest 1** (ci-après dénommée(s) le « Support »), dans le cadre de son(leur) versement initial, de son(leur) versement complémentaire ou de son(leur) arbitrage selon les conditions décrites ci-après.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sommes) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription⁽²⁾.
- **Le Support n'est pas éligible aux versements libres programmés, ni aux options d'arbitrages programmés (telles que sécurisation des plus-values, stop loss, investissement progressif, rééquilibrage automatique).**
- L'investissement dans le Support est réalisé sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de Spirica.
- **Dans le cadre de mon(notre) Contrat d'assurance, la valeur retenue lors d'un investissement ou d'un désinvestissement sur ce Support est égale à la valeur de retrait⁽³⁾ de la (des) SCPI connue à la date de valeur de l'opération. La valeur de retrait⁽³⁾ représente un pourcentage du prix de souscription⁽⁴⁾ de la SCPI, ce pourcentage est indiqué dans le tableau ci-dessous.**
- **A chaque investissement sur ce Support, des frais spécifiques au Support, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous, sont prélevés.**
- Pour un investissement réalisé sur le Support un mois donné, les parts souscrites portent jouissance le premier jour du mois qui suit le mois d'investissement.
- En cas de désinvestissement, par arbitrage ou rachat (partiel, partiel programmé, total) dans un délai de 3 ans suivant l'investissement sur ce Support, une pénalité de 3% sera appliquée sur les sommes brutes rachetées de ce Support.⁽⁵⁾
- La totalité des revenus distribués par le Support est redistribuée sur le Contrat⁽²⁾. Ces revenus sont réinvestis sur le Support, à défaut sur le support Fonds en Euros, à défaut sur une SICAV monétaire, dans les mêmes conditions qu'un versement.
- A noter : le versement des revenus distribués par le Support sur le Contrat⁽²⁾ est réalisé dans les semaines qui suivent la fin d'un trimestre civil et après communication par la (les) société(s) de gestion des montants effectivement distribués. Les revenus sont distribués sur le Contrat⁽²⁾ sur la base du nombre de parts du Support portant jouissance au cours du trimestre concerné et effectivement présentes sur le Contrat⁽²⁾ au jour de la distribution des revenus.
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Paraphe(s)

SCPI	Société de gestion	Valeur de retrait ⁽³⁾ en % du prix de souscription ⁽⁴⁾	Frais d'investissement sur la SCPI dans le cadre du Contrat	Site internet de la société de gestion
Actipierre Europe	Ciloger	91%	6,50%	www.ciloger.fr
Edissimmo	Amundi Immobilier	91,6%	6,50%	www.amundi-immobilier.com
Epargne Foncière	La Française REM	92,5%	6,00%	www.lafrancaise-greim.com
Ficommerce	Fiducial Gérance	89,29%	9,21%	www.fiducial-gerance.fr
Laffitte Pierre	NAMI-AEW Europe	90,08%	8,17%	www.namiaeweuropa.com
LF Europimmo	La Française REM	92%	6,50%	www.lafrancaise-greim.com
Multimmobilier 2	La Française AM	92%	6,50%	www.lafrancaise-am.com
Patrimmo Commerce	Primonial REIM	91%	6,50%	www.primonialreim.com
Primopierre	Primonial REIM	89,4%	6,50%	www.primonialreim.com
Primovie	Primonial REIM	90,8%	6,50%	www.primonialreim.com
PFO2	Perial Asset Management	91,5%	6,50%	www.perial.com
Rivoli Avenir Patrimoine	Amundi Immobilier	91,6%	6,50%	www.amundi-immobilier.com
Sélectinvest 1	La Française REM	93,7%	4,25%	www.lafrancaise-greim.com

2. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

Je(Nous) déclare(ons) avoir pris connaissance des termes du présent avenant.

Je(Nous) déclare(ons) avoir reçu et pris connaissance des statuts et de la (des) note(s) d'information du Support précité.
Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de ce Support sur le site internet de la (des) société(s) de gestion indiqué(s) dans le tableau ci-dessus.

Les informations recueillies font l'objet de la part de Spirica de traitements informatisés destinés à la gestion de ses clients. Les destinataires de ces informations sont les services concernés de Spirica et, le cas échéant, ses sous traitants et prestataires. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront également être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En application des dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès de Spirica - 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15 ou par courrier électronique à informatique-libertes@spirica.fr, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-) Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « Contrat », « Souscription », « Souscripteur » et « Co-Souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif.

⁽³⁾ La valeur de retrait par part de SCPI correspond au prix de souscription par part de SCPI diminué de la commission de souscription.

⁽⁴⁾ Le prix de souscription par part de SCPI est le prix payé par un souscripteur sur le marché primaire dans le cadre d'un investissement réalisé en direct (c'est-à-dire sans passer par un contrat d'assurance-vie/capitalisation).

Ce prix de souscription est égal à la valeur nominale de la part de la SCPI, qui correspond à la valeur de la part au moment de la création de la SCPI, majorée d'une prime d'émission (qui elle-même inclut une commission de souscription) déterminée par la société de gestion.

⁽⁵⁾ Les contrats avec une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2015 ne sont pas concernés par cette pénalité.

